

Intérêts retard paiement Prestation compensatoire

Par chaton7, le 20/03/2016 à 05:44

divorcée depuis mars 2012 (jugement signifié par mon ex-mari en mars 2012) Il me doit une prestation compensatoire de 85 000 euros en capital depuis mars 2012

Je voudrais connaitre le montant des intérêts qui courent depuis cette date.

(Mon ex-mari a les moyens de me règler cette somme)

Est ce qu'un huissier peut saisir une assurance-vie ? un capital social SCOP ? Merci de votre réponse